



NOUVELLES

De la

FONDATION Leïla Fodil

N°37

Décembre 2012

Editorial

L'Europe et l'Asie sont entrain de porter les yeux sur l'Afrique. Mais quel est ce regard ? Quelles sont les intentions ? Qui va gagner et y aura-t-il des perdants ?

Des millions d'hectares de terres cultivables et non exploitées ont été loués à long terme ou vendus à des pays étrangers.

Ces pays les mettent en valeur avec leur personnel et emportent les produits. Ils se donnent bonne conscience en disant que ce prélèvement n'enlève pas le pain de la bouche des habitants locaux.

Les routes qu'ils construisent servent à faciliter l'évacuation des récoltes.

Des nouvelles mines sont exploitées. Des usines se créent. Les petites mains ne coûtent pas cher.

Les étrangers maîtrisent tout. Ils sont les investisseurs, les patrons, les contremaîtres, les surveillants, les bénéficiaires. Ils font travailler la main d'oeuvre locale sans état d'âme.

Les nouvelles routes conduisent à leurs chantiers.

Une nouvelle colonisation s'installe.

Les élites locales sont en nombre insuffisant, pas assez riches et pas assez formées pour être les décideurs, investir et créer des marchandises dont le prix de vente reviendrait à leur pays. Les habitants ne comprennent rien à ce qui leur est proposé ou imposé, car la plupart ne sait ni lire ni écrire. Ils ne sont pas participants et ne seront à long terme ni propriétaires ni bénéficiaires.

Pour l'instant personne ne les défend.

Il n'y a qu'une seule issue pour eux : apprendre à lire, écrire, compter. Se former aux métiers que les investisseurs implantent dans leur pays, afin d'être des exécutants de qualité et de pouvoir être maîtres de leurs productions.

À Ségou, les jeunes se bousculent pour obtenir une aide de la Fondation Leïla Fodil pour la scolarité et la formation professionnelle.

Comprenez-les. Aidez-les.

Pour cela, aidez nous.

Jean Bernard Joly

MALI

Chaque année, Annie Fonteneau allait au mois d'octobre à Ségou pour rencontrer Alou Traoré et Abdoulaye Keita, les correspondants de la Fondation Leïla Fodil.

Elle allait visiter avec eux les écoles et leurs bibliothèques, les enfants, les directeurs, le CETI, les sœurs de Vicenta Maria. Elle rendait une visite aux familles des enfants nouvellement recrutés en primaire.

C'était une rencontre technique nécessaire et aussi un moment amical, dominé par la confiance qui existe depuis plus de vingt ans entre nos amis Maliens et nous.

Elle revenait avec des listes précises, les comptes, et aussi des anecdotes, des histoires, des photos pour les parrains.

Cette année, Marie et Jean Bernard ont rendu une visite au mois de Janvier, puis les événements sont survenus et l'accès du Mali aux étrangers est devenu trop dangereux. Abdoulaye lui-même nous le déconseillait.

Alors nous l'avons invité à venir. C'était plus efficace que de converser par mail.

Il a rencontré les membres du Conseil d'Administration et les parrains proches d'Angoulême.

C'était une alternative qui nous a paru sympathique.

Il a beaucoup parlé. Il nous a dit bien sûr son inquiétude de l'avenir, en gardant confiance dans les qualités de dialogue des Maliens.

Nous avons beaucoup travaillé ensemble : Abdoulaye Keita, Annie Fonteneau, Bernard Deschamps, André Joly, Marie et Jean Bernard Joly, Isabelle Kowalski.

Nous avons fait tout ce que nous faisons d'habitude à cette époque en allant à Ségou : mise au point des listes des élèves et de leurs fiches individuelles, des bourses, des chèques à faire pour chaque école. Abdoulaye avait tout préparé avec précision avant de venir.



23 novembre 2012

Abdoulaye Keita nous a dit :

Message d'Abdoulaye Keita aux parrains d'élèves de Ségou

Avec mon ainé Alou Traoré, nous avons entre nos mains les enfants que vous parrainez. Vous faites là un acte noble, social et spirituel.

Acte noble car vous le faites avec joie et bon cœur.

Acte social, peut être ne mesurez vous pas toute la portée de ce geste. L'enfant qui va à l'école rend ses parents heureux. Ils vivront mieux et fiers de leur enfant. Après l'école, l'enfant va exercer un métier, Il va aider ses parents puis sans doute se marier, avoir des enfants qui ne grandiront pas dans les mêmes conditions que leur père. Avec un père qui travaille parce que vous l'avez aidé, il mangera 3 fois par jour, son père pourra l'envoyer à l'école. Ainsi, votre aide se répercutera sur plusieurs générations.

Acte spirituel car nous sommes sur terre par la grâce de Dieu qui peut vous gratifier ici et au delà pour une aumône qui ne se perd jamais.

Avec Alou Traoré nous surveillons les enfants, distribuons les bourses chaque mois aux familles, et une aide pour des soins de santé ; nous transmettons les frais de scolarité aux écoles.

Une épidémie de paludisme vient de frapper la ville de Ségou. Sans votre aide, des enfants seraient morts.

Les enfants et les directeurs vous disent merci pour tout cela.

Les démunis attendent un appui. Ils comptent sur vous.

Comment faites-vous le recrutement des enfants de familles démunies ?

Il y a beaucoup de familles démunies :

Père ou mère décédé,

Enfant orphelin de père et mère, sans autre soutien familial. Il n'y a plus de ressources pour nourrir la famille

On ne peut pas trouver de quoi payer les frais de rentrée scolaire, inscription, crayon, cahier, ardoise, soit 7 500 à 10 000 cfa (11 à 15 €)
Comment le faire quand on n'a que 200 cfa par jour pour vivre ?

La Fondation Leïla Fodil est maintenant bien connue à Ségou, dès le mois de juillet, les demandes affluent. La fiche des renseignements demandés doit être remplie par des voisins car les parents sont le plus

souvent analphabètes. Cette année, nous avons reçu 163 demandes pour 24 places offertes par la Fondation en 1^o année d'école primaire.

Mi-septembre, nous faisons un premier tri en fonction des données sociales recueillies. Puis nous allons visiter les familles et interroger les voisins. Et nous faisons un deuxième tri selon le degré de pauvreté.

Un troisième tri permet de retenir le nombre voulu.

En cours d'année scolaire, je surveille que les enfants suivent bien l'école régulièrement. Lors d'une réunion de parents, les parents analphabètes m'ont demandé de faire pression sur les enfants pour qu'ils étudient bien. J'ai suggéré aux parents de confier l'enfant à une famille lettrée du voisinage chez qui l'enfant peut aller le soir travailler à la lumière électrique qui n'existe pas chez lui. J'en ai plusieurs qui viennent travailler chez moi. Et le directeur de l'école m'appelle dès qu'il y a un problème avec un élève.

Ainsi les résultats sont meilleurs, il y a moins de redoublements.

Quelle différence entre écoles publiques et écoles privées ?

En public 100 à 120 élèves par classe

Pas de frais de scolarité. La famille paie les fournitures.

Les enfants ne composent qu'une fois par trimestre

Double vacation : les élèves n'ont qu'une demi journée de classe quotidienne.

L'enseignement se fait en langue locale (bamanankan) les 3 premières années. Le Français commence seulement en 4^o année

Pas de redoublement, l'élève passe même avec une moyenne déplorables.

En privé 40 à 50 élèves par classe.

Frais de scolarité environ 50 000 cfa par an.(76 €)

Les élèves composent chaque mois.

L'enseignement se fait en Français dès la première année, interdiction de parler la langue locale à l'école, même pendant la récréation. Discipline, suivi, rigueur.

Quand l'élève termine la 6^o année et passe en second cycle, qui va le mieux réussir parce qu'il parle mieux le français ? Sans hésitation l'élève du privé. Cela justifie l'effort financier pour payer en premier cycle les frais de scolarité des écoles privées.

Et que font les élèves après le DEF (le Brevet)?

En 2012, les 3 élèves présentés ont tous été reçus. Et ils ont été « orientés » c'est à dire retenus pour avoir une bourse d'État pour la suite de leurs études, 2 sont au lycée, 1 au CETI.

C'est une belle réussite et un encouragement pour les parrains.

Parlez nous de l'Institut des Jeunes Aveugles de Ségou IRJAS

2 classes équipées reçoivent 13 élèves, de la 1^{ère} à la 4^o année regroupés à 2 années par classe.

Les enseignants sont payés par l'État : 3 professeurs, une directrice.

Ces enfants sont doués. Après une année de scolarité, ils parlent mieux français que les élèves voyants.

L'ensemble instrumental de l'IJAS s'est constitué grâce à l'achat par la Fondation Leïla Fodil d'instruments traditionnels. Oumou, jeune fille aveugle a chanté en français « nous sommes aveugles mais nous n'avons rien à envier aux voyants, nous savons lire, écrire, compter, danser, nous parlons français, peut être mieux qu'eux, nous avons une tenue scolaire et nous mangeons à l'école (eux pas) ».

Il n'y a plus de jeunes aveugles mendiants à Ségou. 6 jeunes aveugles repérés en brousse attendent de trouver un logeur à Ségou pour intégrer l'Institut.

Il faudrait pouvoir construire une nouvelle classe pour accueillir les élèves qui seront en 5^o année à la prochaine rentrée scolaire.

Le CETI Centre d'Enseignement Technique et Industriel.

La Fondation Leïla Fodil soutient des élèves dans les filières Électricité, Électro Mécanique, Dessin Bâtiment, mais pas en Comptabilité et Secrétariat car il y en a trop sur le marché du travail. La filière Métallerie n'a pas reçu d'élèves de l'Etat et n'a donc pas pu ouvrir. Le matériel sert à fabriquer portes, fenêtres, chaises pour des clients extérieurs.

Une grande villa proche du CETI a été construite par un groupe d'anciens élèves. Certains élèves reçus au CAP choisissent de continuer des études plus longues et préparer un BT. Ils demandent un soutien.

Le centre Vicenta Maria : Infirmières et couturières

Tenue par des religieuses espagnoles de Marie Immaculée, l'école n'accueille que des filles.

Les infirmières ont des professeurs qualifiés : les meilleurs médecins de Ségou et même des médecins qui viennent de Bamako. Elles passent un examen d'État d'infirmière de premier cycle, qui leur

permet de travailler dans des structures sanitaires où elles sont encadrées, mais pas de s'installer seules en privé.

En 2011, toutes les filles sorties ont été embauchées dans des centres de santé. En 2012, l'école a eu 100% de reçues.

Les couturières arrivent souvent après avoir abandonné leur scolarité primaire en cours de route. La formation en coupe et couture est accompagnée d'une remise à niveau qui permet à certaines de présenter le DEF. On a vu une fille réussir le DEF puis entrer à l'école d'infirmières.

Après leur CAP de coupe et couture, elles s'installent à leur compte et réussissent très bien.

L'une a commencé par travailler dans un atelier, elles ne gagnait que 500 cfa par jour (0,76€). Chez elle, la clientèle afflue, les femmes préfèrent se confier à une couturière plutôt qu'à un tailleur traditionnel pour prendre leurs mesures. La mode change. Après un mois de travail, elle avait gagné de quoi habiller sa mère et ses sœurs, pour la fête de Tabaski.

Les conditions de vie ont elles changé dans le contexte actuel ?

Depuis le coup d'état et l'embargo, les prix de toutes les denrées de première nécessité ont augmenté. Les produits manquent car beaucoup viennent de l'étranger, Sénégal, Côte d'Ivoire. Le kilo de riz est passé de 300 cfa à 400 à 600 cfa. Le sucre de 400 à 750 cfa. La tasse d'arachides de 250 à 375 cfa. Sans parler du carburant.

Cela rend la vie quotidienne plus difficile.

Au moment de la rentrée scolaire, les marchands de Ségou ne s'étaient pas approvisionnés en cahiers et bics, comptant sur les fournitures données les années précédentes à la plupart des élèves du primaire par la Fondation Espagnole Intervida.

Intervida s'étant retirée et n'ayant plus rien donné, les magasins de Ségou étaient vides, j'ai dû aller à Bamako chercher les fournitures que la Fondation Leïla Fodil donne aux élèves du second cycle.

Abdoulaye Keita

Les comptes de l'exercice 2012 ont été clos le 30 septembre 2012. Vous les trouverez sur le site

www.fondationleilafodil.org

La Fondation Leïla Fodil a vingt ans

On ne peut pas rester indéfiniment président et secrétaire administrative de la Fondation Leïla Fodil, ce que sont Jean Bernard et Marie depuis la création de la Fondation.

Notre voyage à Ségou au mois de Janvier nous a montré que nous prenions très sérieusement de l'âge. Marie a son handicap qui lui limite les déplacements. Jean Bernard a son âge tout court.

Nous nous sentons parfaitement en phase avec nos correspondants à Ségou. Alou et Abdoulaye sont très dévoués à la Fondation Leïla Fodil. Nous avons à quelques années près un âge semblable qui nous permet de voir le Monde avec les mêmes yeux.

Mais nous ne sommes plus capables de mener un déplacement aussi détaillé qu'auparavant.

Vous nous voyez venir ?

Il faut songer à passer la main.

Agnès a pris en charge l'envoi des "Nouvelles", Isabelle la gestion des parrainages et André la tenue du site. Il faut aller plus loin. Chercher à assurer la gestion complète de la Fondation. Nous avons eu la chance de retrouver Alain et Martine Faury, que nous connaissons, qui habitent en Charente. Ils connaissent bien Ségou car ils y sont allés de nombreuses fois, ils aiment les Ségoviens, et ils y ont mené des actions humanitaires avec l'association charentaise de réinsertion "ENFIN". Tous deux avocats, ils préparent leur retraite prochaine.

Nous allons les mettre au courant de ce que la Fondation fait à Ségou, et au mois de septembre prochain, s'ils le souhaitent, ils prendront notre suite.

Nous ne quitterons pas le Conseil d'Administration, nos enfants non plus. Tant d'années partagées avec vous et nos amis Maliens constituent une attache d'affection indestructible.



Alain Faury

**Recevez
Nos Meilleurs Vœux
pour une joyeuse fête de Noël
et une Nouvelle Année
pleine de Santé d'Amour et de Paix**

Voulez vous parrainer un élève ?

Utilisez le feuillet joint à ces Nouvelles

Voulez vous faire un don ?

Adressez votre **chèque** à la Fondation Leïla Fodil :
25 rue P. Adolphe Chadouteau 16000 ANGOULEME
ou faites un **virement bancaire**

Au compte Fondation Leïla Fodil à la Société Générale Angoulême
Banque 30003 Agence 00090 Compte 00037262728 Clé05
Ou au compte à la Banque postale: CCP Bordeaux 879715F

Nous vous enverrons **un reçu fiscal** vous permettant si vous êtes imposable, de déduire votre don :

De l'IRPP : 66% de la somme donnée est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vous donnez 100€ cela ne vous **coûtera** en réalité que 34 €

Ou de l'ISF : 75% de la somme donnée est déductible de l'impôt dû. Si vous donnez 100€, 75€ seront **déduits** du montant de l'ISF dû.

Pour une entreprise : 60% déductible dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Le reçu sera le même, à vous de choisir l'usage que vous en ferez.

MERCİ

Voulez vous faire une DONATION ou un LEGS ?

Ils sont exempts de tous droits

Prenez contact directement avec le président de la Fondation
Et avec votre notaire

